

• **Régionales** p. 2 & p. 3
Retour sur la campagne

• **projet** p. 4
de loi constitutionnelle

• **COP 21** p. 5
de la volonté des nations...
... à la réalisation d'une éco-métropole

• **à l'agenda** p. 6

**Meeting du 10 décembre 2015
Rennes - Halle Martenot**

Retour sur la campagne en Ile-et-Vilaine

Le 13 décembre 2015, les Bretons ont renouvelé leur confiance à Jean-Yves LE DRIAN et son équipe. Avec 51,41 % des suffrages, il a été réélu confortablement et réalise la meilleure performance pour un président régional sortant. Ce succès est important à bien des égards.

Il intervient dans un contexte national marqué par les attentats de novembre et l'état d'urgence décrété par la suite. Ces attentats ont profondément bousculé la campagne électorale. Nous avons dès le 13 novembre au soir interrompu toutes les actions de campagne et décidé de suspendre celle-ci jusqu'au lendemain de l'hommage national rendu aux victimes aux Invalides le 27 novembre.

Jean-Yves LE DRIAN, de part ses fonctions de ministre de la Défense, a été dans l'obligation de limiter ses présences en Bretagne et l'équipe de campagne a adapté la fin de campagne à ce contexte, ce qui n'a pas été sans influencer sur la mobilisation militante.

Nos adversaires ne nous ont pas suivi sur ce seul positionnement qui apparaissait digne, respectueux des victimes et des Français. Ils ont polémique, nous n'avons pas polémique. Avec force, nous pouvons souligner notre dignité, notre cohérence, notre sens des responsabilités en la circonstance.

Succès important également car il intervient dans un contexte politique marqué par une succession de scrutins locaux et nationaux qui n'ont pas été favorables au parti socialiste, à la gauche en général. La Bretagne représente une singularité



Fougères - 13 octobre.



Les Lices - 24 octobre.



Cancale - 25 octobre.



Plélan-le-Grand - 25 octobre.



Noyal/Vilaine - 27 octobre.



Rennes Sud - 31 octobre.



Redon - 9 novembre.



Betton - 30 novembre.

dans le paysage politique français, la gauche ayant bien résisté électoralement depuis 2012. C'est une reconnaissance par les électeurs bretons de notre capacité à gérer efficacement les collectivités où nous sommes en responsabilité, à répondre par nos politiques publiques aux défis du temps présent et aux enjeux d'avenir.

Cette reconnaissance, si elle doit, si elle peut, nous apporter de la satisfaction, génère également des devoirs : devoir de répondre à la confiance qui nous est accordée, devoir d'entretenir les politiques de cohésion sociale et territoriale initiées par nos prédécesseurs, devoir de valoriser notre modèle au-delà de nos frontières régionales et départementales.

Jean-Yves LE DRIAN a souligné dans son discours d'installation du Conseil Régional que les Bretonnes et les Bretons nous appellent à une double exigence, celle de la responsabilité et celle de l'action, qu'ils sont pour cela prêts au rassemblement.

Cette campagne a été à nouveau l'occasion pour les militants d'aller à la rencontre des électeurs à travers les multiples points rencontre, portes-à-portes, réunions organisés par les sections. Le meeting du 10 décembre a été un vrai succès, réunissant près de 1 000 personnes. Sans militants, point de campagne aboutissant à un succès.

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation !

C. F.



Mail Mitterrand - 7 décembre



La-Guerche-de-Bretagne - 8 décembre



Beauregard - 9 décembre



Maurepas - 9 décembre



Halle Martenot - 10 décembre

Retour sur le scrutin national

Dimanche 13 décembre 2015, la gauche a remporté 5 Régions (et 32,1% des voix) et la droite 7 (40,2% des voix). Le Fn a échoué à remporter un exécutif régional mais a recueilli 27,1% des voix. Le taux de participation a fortement augmenté par rapport au premier tour, passant de 49% à 58,5%.

Les élections régionales 2015 — au-delà de la campagne meurtrie — auront porté de curieux résultats, paradoxaux, à l'image d'une France pétrie de contradictions, tantôt séduite par l'imposture et la haine, tantôt solidaire, déterminée à faire barrage à l'extrême droite.

Dans quel état d'esprit pouvons-nous être, nous militants socialistes d'Ile-et-Vilaine, à l'issue de cette élection, au regard des résultats nationaux, au-delà de «l'exception bretonne» ?

D'abord conscients d'un moindre mal en trompe-l'oeil. Certes, notre parti n'a pas subi de revers, mais il n'a pesé, au soir du premier tour, que 23% des suffrages. Notre parti a perdu la Normandie et l'Ile-de-France. Il n'a plus un seul conseiller régional en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, région bastion de la gauche ouvrière.

Partout où l'extrême-droite était en capacité de l'emporter, nous avons eu raison de nous désister. Nous avons ainsi empêché que deux Régions ne soient demain gouvernées par l'extrême droite. Nous savons que nos camarades, dans ces territoires, devront veiller à continuer à animer une vie militante dans des conditions difficiles.

Si le sursaut républicain du second tour a bien été réel, il n'en reste pas moins que le Fn a triplé le nombre de ses conseillers régionaux, ceux-ci passant de 118 à 358. L'extrême-droite a finalement, sur cette élection, été le seul parti en dynamique. Non seulement, il a poursuivi sa montée en puissance (il se renforce là où il était déjà fort) mais aussi, il apparaît comme aujourd'hui incontournable dans un paysage politique devenu tripartite.

Comment agir, non seulement contre le Fn, mais aussi pour que notre parti revive ?

Quelques réflexions :

- D'abord, la résistance des institutions et l'organisation des partis politiques réussissent globalement bien à faire barrage au Fn, dans l'urgence des entre deux tours, l'empêchant d'apparaître comme une force politique crédible pour exercer le pouvoir ;

- Néanmoins, la progression de l'assise électorale du Fn, sa capacité à mettre au cœur du débat les problématiques de l'immigration, de l'insécurité, impose à la gauche de changer de stratégie : non plus agiter l'épouvantail de l'extrême-droite (ou culpabiliser ses électeurs) mais dénoncer l'esbroufe, l'imposture, dans chacune de ses propositions.

- Aussi, nous autres socialistes, aurons à interroger les causes culturelles, sociales, identitaires de la montée en puissance du Fn qui apparaît comme un horizon d'espoir pour de nombreux français, quand la gauche ne l'incarne plus. En somme, quel est notre socle commun de valeurs, notre projet politique de transformation sociale ?

- C'est pourquoi, si nous devons déconstruire le Fn, nous avons collectivement à reconstruire un nouvel espoir, en insistant sur les valeurs et les sujets qui fondent notre identité : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la lutte contre les inégalités économiques et sociales, la lutte contre la pauvreté, le plein engagement dans la transition écologique et dans la transition démocratique ...

Et maintenant ? Propositions de travail pour 2016

Si 2016 est une année sans élection, elle n'en sera pas moins une année militante. Suite aux événements du 13 novembre et aux résultats du scrutin régional, il y a une urgence et un besoin d'échanger et de débattre. Non seulement pour comprendre, trouver des clefs, garder du sens, mais aussi pour se fermer, et être plus forts en 2017.

En lien avec les sections, la fédération propose de consacrer le premier trimestre 2016 à deux questions :

- La France après les attentats du 13 novembre ?

- «Le pari du Front national». Le bureau fédéral a acté le principe de mutualiser les intervenants à l'UPR avec des formations fédérales. Ainsi, dans le cadre du week-end des 27 et 28 février avec Elsa di Meo ou Sarah Proust, secrétaires nationales spécialistes du FN, le bureau travaille à l'organisation d'un temps d'échange fédéral avec l'une d'entre elles et les militants.

Mathilde BOUC



Christophe Fouillère, Premier Secrétaire fédéral

« Sur le chantier de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour qui se nomment liberté, égalité, fraternité, aucun volontaire n'est de trop » affirmait François Mitterrand lors de son discours d'investiture à l'Élysée le 21 mai 1988.

Au moment où nous commémorons le 20^e anniversaire de la disparition de François Mitterrand, l'histoire nous rappelle l'engagement constant des socialistes et des forces de progrès à faire vivre les valeurs de la République.

A bien des égards, l'année 2015 a été éprouvante. Lors de ses vœux, le président de la République a réaffirmé sa détermination à protéger les Français, à mener le combat contre tout ce qui fracture notre société et qui nourrit autant le repli que l'exclusion.

Il nous revient, et c'est un engagement toujours exigeant, de soutenir l'action en la matière du président de la République, du Gouvernement, des collectivités locales où nous sommes en responsabilité.

Nous socialistes, nous devons porter toujours plus fort une parole politique et des actes qui contribuent à lutter contre les peurs et la désunion. Je nous forme donc le vœu pour 2016 d'inspirer et d'incarner collectivement la confiance et l'unité car sans elles, point de pouvoir réel de conviction et de transformation.

Je forme également le vœu, et l'équipe fédérale s'y emploie, que chaque militant puisse s'épanouir dans son engagement. Toutes et tous, vous formez les volontaires d'un combat quotidien, déterminé et renouvelé pour les valeurs de la République. A travers cet édito, je souhaite très simplement mais sincèrement vous en remercier.

Je vous souhaite une très belle année 2016, ainsi qu'à vos proches. Qu'elle soit solidaire, fraternelle, engagée et passionnante !

Fouillère

Les résultats du second tour

Région Bretagne	Nuances	Voix	% Exprimés	Nb Sièges
Liste conduite par Jean-Yves LE DRIAN	Gauche	670 811	51,41	53
Marc LE FUR	Droite	387 837	29,72	18
Gilles PENNELLE	FN	246 177	18,87	12

Ile-et-Vilaine	Nuances	Voix	% Exprimés
Liste conduite par Jean-Yves LE DRIAN	Gauche	195 069	52,20
Marc LE FUR	Droite	108 853	29,13
Gilles PENNELLE	FN	69 788	18,67

Élus pour l'Ile-et-Vilaine : Loïg CHESNAIS-GIRARD (PS), Anne PATAULT (PS), Sébastien SEMERIL (PS), Claudia ROUAUX (PS), Eric BERROCHE (PC), Evelyne GAUTIER-LE BAIL (PS), Martin MEYRIER (PS), Lena LOUARN (REG), André CROCO (DVG), Isabelle PELLERIN (PS), Stéphane PERRIN (PRG), Hind SAOUD (PS), Bernard POULIQUEN (DVG), Catherine SAINT-JAMES (DVG), Hervé UTARD (PS), Laurence DUFFAUD (PS).

Rennes Métropole	Nuances	Voix	% Exprimés
Liste conduite par Jean-Yves LE DRIAN	Gauche	84 412	59,75
Marc LE FUR	Droite	39 185	27,03
Gilles PENNELLE	FN	18 667	13,21

Rennes	Nuances	Voix	% Exprimés
Liste conduite par Jean-Yves LE DRIAN	Gauche	34 233	63,08
Marc LE FUR	Droite	14 009	25,81
Gilles PENNELLE	FN	6 027	11,11

Protéger les Français dans la durée

Le mercredi 23 décembre 2015, le Premier ministre a présenté à la presse les mesures proposées pour protéger les Français dans la durée face à la menace terroriste. Ces annonces sont la traduction concrète des engagements pris par le Président de la République le 16 novembre dernier devant le Parlement réuni en Congrès. **Elles marquent la détermination du Gouvernement à agir avec fermeté et dans le respect de l'État de droit contre le terrorisme.**

Manuel Valls a présenté les contours du projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation, projet soumis au Conseil d'État qui a rendu son avis le 11 décembre.



Ce projet de loi prévoit d'intégrer à la Constitution un nouvel article 36-1 relatif à l'état d'urgence et de sortie de ce régime civil de crise. Il précise les rôles du Parlement en matière de prolongation de l'état d'urgence et d'adoption des outils permettant au gouvernement sa mise en œuvre (mesures administratives placées sous le contrôle du juge administratif et, pour ce qui relève de son domaine réservé, du juge judiciaire).

Par ailleurs, le projet de loi prévoit d'insérer à l'article 34 de la Constitution une disposition permettant de déchoir de la nationalité française une personne qui, née française et ayant également une autre nationalité, aura été condamnée pour un crime constituant une atteinte grave à la Nation.



PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE

de protection de la Nation.

(Renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. François HOLLANDE, Président de la République.

PAR M. Manuel VALLS, Premier ministre,

ET PAR Mme Christiane TAUBIRA, garde des sceaux, ministre de la justice

Le 6 janvier 2016, le Gouvernement a



annoncé avoir saisi le Conseil d'État pour avis sur **le projet de loi pénal renforçant la lutte contre le crime organisé et son financement.** Ce texte sera présenté en Conseil des ministres début février.

Il renforce les moyens des forces de l'ordre pour contrôler les personnes de retour d'un théâtre d'opérations terroristes ou ayant tenté de le rejoindre. En cas de menace terroriste, le texte prévoit de nouveaux outils : contrôle d'identité, visite des véhicules, contrôle visuel et fouille des bagages, sur ordre du préfet et sous contrôle de l'autorité judiciaire, retenue administrative de 4 heures maximum d'une personne pour examen de sa situation.

Il renforce les moyens de la justice, tant du parquet que du juge d'instruction. De nouveaux moyens d'investigation leur sont accordés : recours à l'Imsi-catcher ; interception des données informatiques archivées ; perquisition de nuit dans les locaux d'habitation en matière de terrorisme, en cas de risque d'atteinte à la vie, en enquête préliminaire ; sonorisation en enquête de flagrance ou préliminaire...

Il renforce également les moyens de Tracfin : possibilité de signaler des personnes présentant des risques élevés de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ; droit de communication vers les gestionnaires chargés d'assurer l'interopérabilité et la sécurité des paiements par cartes bancaires afin d'accéder directement au détail de toutes les opérations réalisées au moyen de CB...

Enfin, il renforce les garanties apportées aux justiciables : possibilité pour le procureur de solliciter la suspension temporaire en urgence, en cas de manquement, d'un officier de police judiciaire ; introduction du contradictoire dans l'enquête menée par le parquet ; base légale aux « caméras piétons », actuellement utilisées à titre expérimental par les policiers et les gendarmes ; protection des témoins améliorée...

Le 7 janvier, le bureau fédéral du Parti socialiste d'Ille-et-Vilaine a inscrit à son ordre du jour ces sujets. Le débat a permis à chacun de s'exprimer sur le fond et de définir les modalités d'action de la fédération à l'égard des militants. **L'équipe fédérale a décidé d'instituer un débat en 3 temps successifs :**

1. Réunion d'une commission fédérale, préparatoire au débat et non-conclusive, sur le thème « État de droit, justice, libertés publiques et lutte contre le terrorisme : où en sommes-nous ? ». Cette commission sera animée par Clara Sperduto (Secrétaire fédérale aux Questions de Société) et Cyrille Morel (Délégué fédéral Libertés et Justice). Elle se réunira le mardi 19 janvier à 20h, à la Maison des socialistes.
2. Conseil Fédéral du 29 janvier 2016 consacré à ce sujet.
3. A l'initiative des secrétaires de section, débats en section sur cette thématique.

C.F.

De la volonté des nations... à la réalisation d'une éco-métropole

La « Conférence of parties » 21 de Paris, présidée par Laurent Fabius, a réussi à aboutir à un accord historique entre les 195 pays représentés.

La volonté des nations à s'engager dans la même direction, à fixer des plans d'actions concrets, contraste avec les conférences précédentes. La réussite est d'abord symbolique : **l'accord de Paris est le premier accord universel de lutte contre le réchauffement climatique.**

L'objectif est le maintien de l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés de réchauffement par rapport à la période pré-industrielle voire un maintien en deçà de 1,5 degré. Le plafond de 2 degrés n'est pas une norme prise au hasard. Au-delà de 2 degrés, les conséquences de la hausse des températures deviennent irréversibles pour notre climat et notre environnement.

Chaque État décide de l'effort qu'il peut consentir, et s'engage à présenter et renouveler tous les 5 ans, un plan d'actions ambitieux.

Certes, l'accord n'est pas strictement contraignant pour les États. Mais il traduit d'abord un cap et une volonté partagée, bien au-delà des acteurs politiques ou institutionnels. Nombreuses étaient les associations et les représentants des entreprises.

Autre symbole fort, les pays du Nord admis être historiquement responsables de la situation. Ils se sont engagés, dès 2020, à contribuer à un fonds de solidarité de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement.

Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, était présent au sommet des élus locaux pour le climat le 4 décembre 2015 à Paris.



Emmanuel Couet à la réunion de la section Rennes-Centre du 13 janvier 2016.



Rennes, une éco-métropole

Il est intervenu lors de la réunion de la section Rennes-Centre **pour présenter les déclinaisons locales de la COP21, les engagements de la collectivité** visant à faire de notre agglomération une éco-métropole.

Le premier axe concerne la mobilité et les transports, dans la mesure où la circulation automobile est la première source de production de gaz à effet de serre sur le territoire métropolitain (48% de la production totale). Rennes Métropole s'engage fortement pour les mobilités durables : pôle d'échange multimodal, seconde ligne de métro, réflexion sur une flotte de bus électrique, maison du vélo et déploiement du vélo électrique, expérimentation d'une réduction de la vitesse sur la rocade, en lien avec le Préfet et la Maire de Rennes.

Le second axe porte sur l'habitat et ses consommations énergétiques, responsables de 27% de la production de gaz à effet de serre. Grâce à un guichet unique d'accompagnement des propriétaires dans la rénovation de leur logement (EcoTravo) et des outils nouveaux de financement, Rennes Métropole se fixe l'objectif de rénover 15 000 logements d'ici 2020, parc social et parc privé confondus. Rennes Métropole veut par ailleurs accroître ses efforts afin de doubler la part de ses énergies renouvelables d'ici 2020. Enfin, dans ses opérations urbaines, Rennes

quement un bâtiment passif (consommation énergétique très faible voire nulle).

Ce dernier acte fort permet de souligner un enjeu important pour les socialistes : faire en sorte que le changement climatique ne soit pas la source de nouvelles fractures sociales. Trop de familles vivent aujourd'hui dans la précarité énergétique.

Le défi climatique est indéniablement un défi de justice sociale et de solidarité.

M.B

Réunion publique à Bain-de-Bretagne

lundi 1^{er} février à 19 h 00

Le 11 décembre 2015, à Paris, les représentants de 195 pays ont adopté un accord mondial sans précédent pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Afin de faire un point sur le contenu de cet accord et sur sa mise en œuvre, particulièrement en France, j'ai le plaisir à vous inviter à une réunion publique le lundi 1^{er} février prochain à 19 h 00 - Salle du Clos Loisel, 37 rue Hippolyte Fillieux à Bain-de-Bretagne.



Pour animer cette réunion, j'ai invité **Jean-Paul CHANTEGUËT, Député de l'Indre et Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale.**

Jean-René MARSAC, Député d'Ille-et-Vilaine

Métropole anticipe la réglementation thermique 2020, en intégrant systématiquement

Vous avez dit UPR ?

L'Université Permanente Régionale, c'est trois week-ends de formation passionnants et très conviviaux, qui renforcent notre connaissance des institutions, du fonctionnement et de l'histoire du PS, mais également des ateliers pratiques très utiles pour l'animation des sections, l'analyse de son territoire, la préparation des campagnes.

C'est surtout l'occasion de confronter son vécu local aux autres réalités bretonnes, de nouer des liens militants forts au-delà de notre fédération.

C'est de tous les points de vue une expérience formidable que je ne peux que vous encourager à vivre à votre tour.

Pour prendre contact avec l'UPR, s'adresser à Hind Saoud, Secrétaire fédérale à la Formation, et à Audrey Higelin, responsable de l'UPR Bretagne.

Hervé UTARD,
Conseiller
régional
de Bretagne



Vous avez dit emploi, loi Macron, CICE, aides aux entreprises

Le jeudi 25 Février à 20 h 30, la section de L'Hermitage organise une soirée débat sur la politique économique du notre gouvernement :
Salle Le Vivier, rue du Lavoir à L'Hermitage
Heure : 20H30

L'invitation est lancée à toutes les sections et au public.

Deux thèmes seront abordés :

Emploi et la loi Macron, **thème animé par Richard Ferrand**, député du Finistère,

Le C.I.C.E, aides aux entreprises, **sujet animé par Marcel Rogemont**, député d'Ille-et-Vilaine.

Michel HERMANT,
Secrétaire de la section
de L'Hermitage



POUR RASSEMBLER LA GAUCHE NOUS AURONS BESOIN DE VOUS

En ce début 2016, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à vous et à vos proches.

Les mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement difficiles pour notre pays.

Les attentats perpétrés sont venus nous rappeler que le combat pour la défense de la République doit être permanent face à la barbarie terroriste.

Au-delà, les tensions en Europe, le défi de l'accueil des réfugiés ou encore la crise du chômage ont profondément marqué une année 2015 qui fut, sous bien des aspects, historique. Historique dans ses crises, avec la montée parallèle des forces national-populistes et de l'extrême droite. Historique aussi dans ses espoirs, avec la signature d'un accord pour le Climat à Paris, en décembre dernier, par l'ensemble des pays de la planète.

Nous le savons, ces enjeux seront encore au cœur de l'année 2016. Et pour y répondre, le peuple de gauche et écologiste doit se rassembler.

Oui, l'année 2016, sera celle du rassemblement.

Un rassemblement des forces de gauche, des progressistes et des écologistes, tel que nous l'avons porté et défendu ensemble lors des élections régionales, avec l'initiative des 16, 17 et 18 octobre à laquelle vous avez participé.

Un rassemblement des volontés, non par de simples accords entre les partis politiques, mais par la mobilisation et l'implication de toutes celles et tous ceux - citoyens, acteurs associatifs, militants, élus - qui veulent défendre une société ouverte, progressiste et laïque face à l'extrémisation de la droite et à la menace du Front national.

Un rassemblement qui soit le dépassement de ce que nous sommes. Une alliance qui soit une réponse nouvelle à la désespérance démocratique de nos concitoyens. Une belle alliance.

Pour bâtir ce rassemblement, pour faire vivre la gauche, pour assurer le redressement de la France et de la République, nous aurons besoin de vous. Car, cette alliance, ce sera d'abord la vôtre.

Jean-Christophe CAMBADELIS
Premier secrétaire du Parti socialiste

Pour s'engager, atteindre ce lien : <http://dsi.parti-socialiste.fr/mailling/index.php?key=43532233264>